



Programme régional dioxines dans l'air : résultats autour de la plateforme du Pont de Claix



L'ASCOPARG (observatoire de la qualité de l'air sur le sud Isère) gère un programme régional de surveillance des dioxines et métaux dans l'air et les retombées atmosphériques. Les premiers résultats relevés dans le sud grenoblois soulèvent des questions et vont donner lieu à des investigations supplémentaires.

Les associations de surveillance de la qualité de l'air du Rhône et de l'Isère se sont groupées pour proposer un programme de suivi des dioxines et métaux lourds dans l'air et les retombées atmosphériques (bien que ces composés ne soient pas réglementés dans l'air ambiant). Ce programme comprend la mise en place d'inventaires d'émissions locaux, la mesure des composés visés en zone urbaine et rurale, ainsi que dans l'environnement proche des établissements émetteurs, notamment les incinérateurs. Les résultats de cet observatoire sont rendus publics chaque année sur www.atmo-rhonealpes.org. Ce programme est suivi par un comité de pilotage auquel participent la DRIRE (inspection des installations classées) et la DRASS (santé).

Comme ATHANOR l'année précédente, les industriels de la plateforme du sud de Grenoble ont demandé à adhérer en 2008 à ce programme, au titre de l'incinérateur géré par TERIS. Dans l'environnement de la plateforme, les premiers résultats dans l'air ont montré des niveaux de dioxines proches du double, en moyenne, de ceux observés sur les points les plus élevés investigués par ailleurs dans le programme.

Sur la base des informations disponibles aujourd'hui, l'analyse des profils des substances trouvées semble montrer que cet écart ne provient pas des émissions actuelles de l'incinérateur, mais, a priori, de poussières remises en suspension. Il pourrait s'agir soit d'envolements liés aux sols, soit de l'incidence de travaux qui ont eu lieu sur le site ou à proximité pendant la période de mesure.

Des investigations complémentaires devront être menées pour déterminer le risque sanitaire potentiel, le milieu aérien ne représentant que 10% de l'exposition de la population pour ces composés.

Un protocole renforcé de mesures dans l'air et les retombées atmosphériques a d'ores et déjà été mis en place par l'ASCOPARG, afin de compléter les résultats des premières campagnes. En parallèle de ce communiqué, les services préfectoraux ainsi que les exploitants industriels de la plateforme ont été informés des résultats obtenus.

► **Plus d'informations sur** www.atmo-rhonealpes.org

Rubrique : Publications / ATMO-Rhône-Alpes / Etudes / Surveillance des dioxines furanes et métaux lourds

- **Synthèse « Mesures dioxines, métaux et PCB dans le sud grenoblois en 2008 »**
- **Rapport « Programme de surveillance des dioxines et des métaux lourds en 2006/2007 »**
- **Dossier de presse « Dioxines et métaux lourds »**

CONTACTS :

Marie-Blanche PERSONNAZ, directrice d'ASCOPARG
Nicolas VIGIER, responsable cellule d'intervention d'ASCOPARG

Tél : 04 38 49 92 20

direction@atmo-rhonealpes.org

www.atmo-rhonealpes.org